



## **RESPONSABILITE DU GOLFEUR SUR UNE INSTALLATION DE GOLF**

Etat au 2 juin 2020, Version 2.3  
Valable dès le 06.06.2020

### **Les joueuses et les joueurs présentant des symptômes de maladie ne jouent pas au golf**

- Ils restent à la maison, respectivement s'isolent.
- Ils appellent leur médecin de famille et suivent ses instructions.

### **Avec l'heure de départ confirmée, le golfeur prend la responsabilité du respect des mesures suivantes:**

- Toutes les directives du Conseil fédéral doivent être respectées.
- Les heures de départ devraient être réservées online ou par téléphone et confirmées.
- Le Swiss Golf ID ou le nom, adresse, e-mail, numéro de téléphone devraient être fournis. La traçabilité est ainsi garantie.
- Les joueurs respectent le nombre maximum autorisé sur le green d'entraînement.
- Les joueurs devraient avoir un petit flacon de désinfectant dans leur sac de golf.
- Les joueurs devraient nettoyer eux-mêmes leur équipement (clubs, balles, chariot, etc.) avec leur propre linge. Peut également être fait par le Caddy-Master avec des gants de protection.
- Les joueurs ne devraient pas échanger des objets (clubs, parapluies, balles, cartes de score, etc.).
- Les drapeaux ne devraient pas être touchés, sauf lors de tournois ou cartes EDS.
- Après avoir touché un râteau, un drapeau, un poteau de distance et de marquage des zones de pénalité ainsi qu'une laveuse de balle, les joueurs devraient se désinfecter les mains.

### **En cas de non-respect, le golfeur peut être expulsé des installations et du parcours.**

#### **Swiss Golf**

Place de la Croix-Blanche 19 • 1066 Epalinges  
Tel. +41 21 785 70 00 • info@swissgolf.ch • swissgolf.ch

